

Deuxième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **S.I. Prouges 5 S.A. en liquidation, Pully**
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 20.03.2003
4.

Echéance de préavis des créances: **08.05.2003**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: DHR gérance immobilière S.A., liquidatrice, avenue Général-Guisan 44, 1009 Pully
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: Ils sont informés que la société liquidatrice se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée (art. 745 al. 3 CO).

Pierre-Ami Berney, Notaire
1006 Lausanne

(00935220)